



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **DECORIZON SARL**, Rue du Bas-du-Ru 2,
1523 Granges-près-Marnand
2. Déclaration de faillite: 14.06.2016
3. Suspension de faillite: 05.09.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 26.09.2016
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : achat, vente, pose et entretien de stores intérieurs et extérieurs en tout genre, ainsi que décoration et aménagement d'intérieurs

Office des faillites de l'arrondissement de
la Broye et du Nord vaudois
1400 Yverdon-les-Bains

03046065

